



RÈGLEMENT DES QUALIFICATIONS RÉGIONALES 2026

EQUIMASTERS HUNTER CLUB & PONEY - EQUIMASTERS DRESSAGE CLUB - EQUITA TOP CLUB

Préambule : Ce présent règlement est en complément du règlement des circuits départementaux.

Les règlements spécifiques des concours régionaux sont consultables sur le site du CRE ARA à l'adresse suivante : <https://www.equitation-auvergne-rhone-alpes.com>

Qualifications proposées :

→ EQUIMASTERS DRESSAGE - CLUB

Chazey sur Ain (01) - Samedi 10 et dimanche 11 octobre 2026.

→ EQUIMASTERS HUNTER - CLUB & PONEY

Chazey sur Ain (01) - Samedi 17 et dimanche 18 octobre 2026.

→ EQUITA TOP CLUB (CSO)

Equita Lyon (69) - Vendredi 30 octobre 2026 (date à confirmer)

CLASSEMENT DES QUALIFICATIONS RÉGIONALES

→ Le niveau de compétition choisi doit être en lien avec le galop acquis : les séries 3 et 4 seront fermées aux galops 5 à 7 pour les classements.

→ Seuls les cavaliers licenciés dans un club de la LOIRE pourront figurer dans les classements

→ **Dans une série**, pour chaque **cavalier** (et non de chaque couple) les 3 meilleurs résultats seront pris en compte.

→ **Un cavalier doit participer au minimum à 2 étapes** pour faire partie des classements définitifs.

→ Pour chaque épreuve d'une étape, seul le meilleur classement d'un **cavalier** est retenu.

→ En cas d'égalité pour les places qualificatives, c'est le cavalier ayant couru le plus d'étape qui l'emporte.

Si le nombre d'étapes est identique c'est le classement permanent de la FFE qui permettra de départager les cavaliers.

COMPTAGE DES POINTS

→ Pour chaque épreuve, chaque cavalier se verra attribuer des points qui dépendront du classement du cavalier et du nombre de partants. Les points seront arrondis au point entier supérieur. Pour le dressage et le hunter, c'est le quart indiqué sur les résultats enregistrés sur FFE CLUB qui est la base du calcul.

- Points pour un classement dans le 1er quart & 2ème quart:

- ❖ 1er = 30 points + le tier des partants dans l'épreuve
- ❖ 2ème = 25 pts + le tier des partants dans l'épreuve
- ❖ 3ème = 20 pts + le tier des partants dans l'épreuve
- ❖ 4ème = 15 pts + le tier des partants dans l'épreuve
- ❖ 5ème = 14 pts + le tier des partants dans l'épreuve
- ❖ 6ème = 13 pts + le tier des partants dans l'épreuve
- ❖ 7ème = 12 pts + le tier des partants dans l'épreuve
- ❖ 8ème = 11 pts + le tier des partants dans l'épreuve
- ❖ 9ème = 10 pts + le tier des partants dans l'épreuve
- ❖ 10ème = 9 pts + le tier des partants dans l'épreuve
- ❖ 11ème = 8 pts + le tier des partants dans l'épreuve
- ❖ 12ème = 7 pts + le tier des partants dans l'épreuve
- ❖ 13ème = 6 pts + le tier des partants dans l'épreuve
- ❖ 14ème = 5 pts + le tier des partants dans l'épreuve
- ❖ 15ème = 4 pts + le tier des partants dans l'épreuve
- ❖ 16ème = 3 pts + le tier des partants dans l'épreuve
- ❖ 17ème = 2 pts + le tier des partants dans l'épreuve
- ❖ 18ème = 1 pt + le tier des partants dans l'épreuve
- ❖ 19ème et + = le tier des partants dans l'épreuve

- Points pour un classement dans le 3ème quart et le dernier quart : 1 point

EQUIMASTERS DRESSAGE CLUB :

Dates : Samedi 10 et dimanche 11 octobre 2026

La participation aux Equimasters de Dressage est soumise à qualification pour les épreuves CLUB (les épreuves poneys ne sont pas soumises à qualification).

Les 4 meilleurs cavaliers du circuit départemental DRESSAGE des épreuves Club 3 à Club élite sont qualifiés pour les Equimasters.

Si un cavalier ne peut pas participer alors la place est donné au suivant, dans le respect des règles des qualifications des circuits (c'est à dire : au moins 2 participations au circuit DRESSAGE)

Il est impératif qu'une réponse soit donnée au CDE 42, avant le 1er septembre 2026, par mail à cde42@ffe.com, sinon la place sera donnée automatiquement aux suivants sans réclamation possible auprès du CDE.

ATTENTION : Cette année, la participation en dressage durant les Equimasters CLUB organisé par le CRE ARA du 09 au 12 avril 2026 comptera dans la qualification aux Equimasters DRESSAGE CLUB. Un coefficient 2 sera attribué aux épreuves de ce concours dans le classement pour les EQUIMASTERS DRESSAGE.

Uniquement sur les épreuves GP, si plusieurs participations, c'est le meilleur résultat qui sera comptabilisé.

EQUIMASTERS HUNTER CLUB & PONEY :

Dates : Samedi 17 et dimanche 18 octobre 2026

La participation aux Equimasters HUNTER est soumise à qualification pour les épreuves CLUB et PONEY.

Les 5 meilleurs cavaliers du circuit départemental CLUB des épreuves Club 2 et Club 1 sont qualifiés pour les Equimasters.

Les 4 meilleurs cavaliers du circuit départemental de l'épreuve Club 3 sont qualifiés, en équipe, pour les Equimasters.

Si un cavalier ne peut pas participer alors la place est donné au suivant, dans le respect des règles des qualifications des circuits (c'est à dire : au moins 2 participations au circuit HUNTER)

Il est impératif qu'une réponse soit donnée au CDE 42, avant le 1er septembre 2026, par mail à cde42@ffe.com, sinon la place sera donnée automatiquement aux suivants sans réclamation possible auprès du CDE.

ATTENTION : Cette année, la participation en hunter durant les Equimasters CLUB organisé par le CRE ARA du 9 au 12 avril 2026 comptera dans la qualification aux Equimasters HUNTER. Un coefficient 2 sera attribué aux épreuves de ce concours dans le classement pour les EQUIMASTERS HUNTER.

EQUITA TOP CLUB :

Date prévisionnelle : Vendredi 30 octobre 2026

Les 3 meilleurs cavaliers du circuit départemental CSO des épreuves Poney 3 à Poney élite et Club 3 à Club élite sont qualifiés pour EquitaTopClub.

Si un cavalier ne peut pas participer alors la place est donné au suivant, dans le respect des règles des qualifications des circuits (c'est à dire : au moins 2 participations au circuit CSO)

Il est impératif qu'une réponse soit donnée au CDE 42, avant le 1er septembre 2026, par mail à cde42@ffe.com, sinon la place sera donnée automatiquement aux suivants sans réclamation possible auprès du CDE.

LE CDE 42